

**N° 2 - 67 / 2006 : CRÉATION ET AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION**  
**AU MARANEL : PLAN DE FINANCEMENT**

Pilote : Environnement - Traitement des Déchets - Prévention des risques

Autres services concernés : Direction Générale des Services  
Finances et Budget

PUBLIE LE

05 JUIL. 2006

**Monsieur Michel Mienville, rapporteur,**

Le bassin de rétention du Maranel est destiné à régler les problèmes récurrents d'inondation du quartier déjà urbanisé du Maranel en permettant d'écarter les débits de pointe des événements pluvieux abondants.

Le montant prévisionnel de l'opération « Création et aménagement d'un bassin de rétention au Maranel » est estimé à 904.018 euros HT.

Je vous précise, toutefois, que la subvention demandée au Conseil Général ne sera peut-être effective car il semblerait que les objectifs de ce bassin (qui n'est pas sur un ruisseau) ne répondent pas aux critères du contrat ATOUT TARN en cours)

Je vous demande néanmoins :

- D'approuver l'opération « Création et aménagement d'un bassin de rétention au Maranel ».
- De l'inscrire en année 3-2006 du Contrat d'Agglomération de l'Albigeois.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

| DEPENSES HT                     |                      | RECETTES                                  |                      |
|---------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| Coût des acquisitions foncières | 264 060 euros        | Etat                                      | 95 993 euros         |
| Coût des travaux                | 576 780 euros        | Région Midi-Pyrénées                      | 95 993 euros         |
| Coût des études                 | 63 178 euros         | Département du Tarn                       | 127 991 euros        |
|                                 |                      | Communauté d'Agglomération de l'Albigeois | 584 041 euros        |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>904 018 euros</b> | <b>TOTAL</b>                              | <b>904 018 euros</b> |

- De solliciter les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Etat, de la région Midi-Pyrénées, du département du Tarn.

**Le Conseil de Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

APPROUVE l'opération « Création et aménagement d'un bassin de rétention au Maranel ».

⇒ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.

⇒ **SOLLICITE** les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel auprès de l'Etat, de la région Midi-Pyrénées, du département du Tarn.

⇒ **DIT QUE** les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont prévus aux budgets de l'exercice 2006.

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents concernant ces subventions.

Pour extrait conforme,  
Fait le 27 Juin 2006



Le Président,  
Philippe BONNECARRÈRE

